



FICHE DE POSTE CADRE SUPERIEUR EN URBANISME ET AMENAGEMENT

1- DIPLOME ET FORMATION :

- Avoir un Diplôme de Master dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Aménagement ou un diplôme reconnu équivalent.

2- EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :

- Avoir une expérience dans un emploi similaire est souhaitable.

3- COMPETENCES REQUISES :

- Avoir une bonne connaissance de la réglementation régissant le domaine de l'Urbanisme et de l'Aménagement ;
- Avoir une maîtrise des règlements, normes et procédures en matière de la gestion et de la planification urbaine.
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (AutoCad, ArchiCad, SIG ...);

4- QUALITES PERSONNELLES :

- Être dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;

5- DESCRIPTIF DU POSTE :

- L'analyse des différent données économiques, sociales et juridiques ;
- La collaboration avec les différents interlocuteurs du projet : sociologues, géographes, juristes, architectes, conseillers en environnement ...;
- L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des études générales ;
- L'étude et l'élaboration des projets d'aménagement urbain.

